

SOL

APPLICATIONS

Détergent neutre pour sols (thermoplastique, PVC, linoléum, pierre naturelle, terrazzo, dalami, caoutchouc, marbre, granit, tomette, terre cuite, travertin, béton poli, carrelage) et toutes surfaces lavables, sans rinçage.

Enlève rapidement la saleté incrustée des revêtements (protégés ou non), sans altérer le brillant des émulsions. Laisse une agréable odeur fruitée dans les locaux. Peut également être utilisé comme nettoyant tous usages sur les surfaces lavables. Ne mousse pas et peut donc être utilisé en monobrosse et en autolaveuse. Adapté aux hôpitaux, écoles, centres commerciaux, hôtels, bureaux, restaurants, cuisines, salle de bains, etc.

MODE D'EMPLOI

Dosage : Selon les salissures.

Utilisation en autolaveuse ou monobrosse : diluer le produit de 1 à 5%. Remplir le réservoir à l'aide de la solution. Passer la machine sur la surface à nettoyer.

Utilisation manuelle : diluer le produit de 2 à 5%. Appliquer à l'aide d'une frange ou d'un faubert.

FABRIQUÉ EN FRANCE



CARACTÉRISTIQUES

- **Concentré** : dilution de 1 à 5%
- **Aspect** : liquide limpide
- **Couleur** : orange
- **Odeur/parfum** : fruité, exotique
- **pH** : 7
- **Densité** : 1.015 ± 0.010

COMPOSITION

- < 5% d'agents de surface anioniques, < 5% d'agents de surface non ioniques. Contient également : agents conservateurs (methylisothiazolinone, benzisothiazolinone), parfums, fragrances allergisantes : linalool.

ÉTIQUETAGE HYGIÈNE & SÉCURITÉ

- Produit non classé selon la réglementation CLP N°1272/2008.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site www.groupeplg.com ou sur demande.
- Aucune valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP). Aucune classification de transport.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION & DE STOCKAGE

- Ne pas remettre du produit utilisé dans le bidon.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre récipient.
- Craint le gel. Stocker dans des conditions normales de température, à l'abri du gel, du plein soleil et de la chaleur.

NORMES & TESTS

- Biodégradabilité des agents de surface conforme au règlement CE N°648/2004 modifié.

UNIQUEMENT POUR USAGE PROFESSIONNEL

S O L

Réf produit : 391030 citron – 391031 pin

APPLICATIONS

Détergent parfumé pour le nettoyage des sols et surfaces lavables.

pH neutre pour le respect des surfaces. Neutralise les mauvaises odeurs et désodorise l'atmosphère. S'utilise pur ou dilué pour une brillance instantanée sans rincer. Produit peu moussant pour une utilisation en autolaveuse.

MODE D'EMPLOI

Utilisation manuelle :

- Diluer de 1 à 5% dans l'eau selon le degré de salissure.
- Utiliser pur pour le traitement par pulvérisation des surfaces encrassées.

Utilisation en machine :

- Diluer de 1 à 3% dans l'eau selon le degré de salissure.

FABRIQUÉ EN FRANCE



CARACTÉRISTIQUES

- **Concentré** : dilution de 1 à 5% ou à utiliser pur
- **Aspect** : Liquide fluide
- **Couleur** :
 - Code 391030 : jaune
 - Code 391031 : vert
- **Parfum** :
 - Code 391030 : citron
 - Code 391031 : pin
- **pH** :
 - Code 391030 : 6-8
 - Code 391031 : 6,9-7,9
- **Densité** :
 - Code 391030 : 0,99 – 1
 - Code 391031 : 0,992 – 0,996

COMPOSITION

- **Code 391030 – parfum citron**
< 5% d'agents de surface non ioniques. Contient également : parfums, agents conservateurs : methylisothiazolinone et benzisothiazolinone.
- **Code 391031 – parfum pin**
< 5% d'agents de surface non ioniques. Contient également : parfums, fragrances allergisantes : d-limonene, agents conservateurs methylisothiazolinone benzisothiazolinone.

ÉTIQUETAGE HYGIÈNE & SÉCURITÉ

- Ce produit est soumis à la réglementation CLP N°1272/2008. Produit classé IRRITANT.
- Respecter les précautions d'emploi.
- Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.groupeplg.com ou sur demande.



PRÉCAUTIONS D'UTILISATION & DE STOCKAGE

- Contient : 2-méthylisothiazol-3(2H)-one.
- Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale.

NORMES & TESTS

Biodégradabilité des agents de surface conforme au règlement CE N°648/2004 modifié.

UNIQUEMENT POUR USAGE PROFESSIONNEL